Guy LALIN

Commissaire-enquêteur

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD-ARRONDISSEMENT D'AVESNES

COMMUNE DE GOMMEGNIES

°°°°°

DOSSIER TA n° E22000038/59

°°°°°

ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE A L'ELABORATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA CIMMUNE DE GOMMEGNIES

3 mai 2022 – 2 juin 2022

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Les différents points repris ci-dessous sont la synthèse des observations verbales reçues ou notées sur le registre d'enquête et du commissaire-enquêteur. Chacune appelle de votre part des avis, compléments d'information et des réponses aussi précises que possible :

1- Participation du public :

- Première permanence : deux visites.

- M Pichard Jean-Pierre habitant de Gommegnies venu se renseigner sur le contenu du dossier
- Mme Pisson, conseillère municipale, habitant rue du Cheval blanc à Gommegnies, également venue se renseigner sur le dossier. Elle souhaite par ailleurs savoir quand Noréade va entreprendre dans sa rue les travaux prévus en 2021 au dossier.

- Deuxième permanence : 10 visites.

- Mme Parée Christiane habitant 835 rue de Cheval blanc
- M et Mme Allion Michel habitant 882 rue du Cheval blanc
- M Laliberté Baptiste et Mme Sutter Hélène habitant 1291 rue du Cheval blanc
- M et Mme Berthé habitant 530 rue de Cheval blanc
- M et Mme Vilain habitant rue du Cheval blanc
- M Prévost Henri et M Masson habitant rue du Grand-Sart qui a déposé une contribution au registre : voir § 3.2 ci-dessous
- M Toulemonde habitant 92 rue de Maguinon qui a déposé une contribution au registre : voir § 2 ci-dessous

Toutes les personnes habitant la rue du Cheval blanc posent les mêmes questions relativement aux travaux d'assainissement prévus en 2022, à savoir :

- Où seront posées les boites de branchement ?
- Pourra-t 'on en avoir deux ?
- Quelles subventions pour les travaux en domaine privé ?
- Que faire des fosses septiques existantes ?
- Obligation de raccordement et délai ?
- Le réseau pluvial existant est-il conservé ?
- Que faire quand la maison est en contrebas du futur réseau ?
- Un technicien passera t'il avant les travaux pour étudier chaque cas particulier ?

- Troisième permanence : 1 visite.

- M Petit Nicolas habitant 257 rue du Cheval blanc ; sa maison est en contrebas par rapport au futur réseau

2- Les annotations du registre :

- Contribution de M Prévost :
  Son immeuble ainsi que celui de la famille Masson est relativement éloigné de la rue et de ce fait est classé en ANC. Cela étant compte tenu de la population concernée, 14 personnes avec notamment une famille de 9 enfants, il demande à pouvoir bénéficier d'un raccordement à l'AC.
- Contribution de M Toulemonde
  Il fait état de problèmes récurrents d'inondation de sa propriété et pense que des solutions sont possibles ; il attend des propositions de Noreade.

On peut donc noter une participation moyenne de 13 visites dont 2 contributions écrites au registre.

En fait sur ces 13 visites une seule, celle de M Prévost, concerne l'objet de l'enquête ; les autres sont relatives aux questions que se posent légitimement les riverains de la rue du Cheval blanc en prévision des travaux d'assainissement que Noreade doit prochainement entreprendre dans leur rue.

Une question est d'autre part relative à une situation d'inondation.

3-Les courriers ou courriels reçus :

Aucun courrier ou courriel n'a été reçu.

4- Les observations propres du commissaire-enquêteur :

J'ai bien noté que les observations que j'avais formulées par courriel du 29 mars ont bien été prises en compte dans le dossier mis à l'enquête.

Le commissaire enquêteur
Le 03 juin 2022

Guy LALIN